

■ AVEC LA CCI DE LA MARNE, UN PARTENARIAT APPRÉCIÉ !



« La Safer nous accompagne dans le cadre de nos projets d'aménagements de parcs d'activités. Elle exerce un travail au quotidien avec la profession agricole, met en réserve des terrains pour compenser les agriculteurs impactés par nos projets, fait de la négociation foncière et gère pour notre compte des terrains qui sont en cours de commercialisation mais qui sont mis à disposition de la profession agricole dans l'attente de leur destination finale » souligne Mylène Vannet, responsable du service aménagement au sein de la CCI de la Marne.

Depuis dix ans que la CCI et la Safer travaillent ensemble, la méthode de travail est bien rodée comme le souligne Mylène Vannet : « Nous avons signé des conventions cadre et pour chaque projet d'aménagement nous avons une convention spécifique de mise en réserve, de négociation foncière. Plusieurs projets sont lancés : le Reims Bioéconomie Park, le parc de la Veuve, Saint Thierry, Witry-Caurel ou encore Cernay-Saint Léonard. Nous souhaitons appréhender du mieux possible les problématiques agricoles pour travailler avec ce secteur et surtout pas contre et ce d'autant que certains projets s'inscrivent dans la dimension aval de l'agriculture. La Safer a la connaissance des contraintes et des attentes du monde agricole et connaît également nos réalités, que ce soit en matière de procédures administratives ou de réalités calendaires. »

A l'heure de dresser un bilan la représentante de la CCI ne cache pas sa satisfaction « Il est important de travailler sur une vision construite et partagée. Nous avons appris à collaborer ensemble et à comprendre les contraintes du monde agricole. En parallèle, la Safer a su intégrer nos procédures administratives et nos plannings. C'est un vrai partenariat avec une écoute d'autant plus précieuse qu'il est essentiel de disposer d'un tel accompagnement surtout sur des opérations d'aménagements qui sont au long cours »



Retrouvez nos vidéos sur www.safer-grand-est.fr